



Bonne Année

EDITO



Malheureusement, ce début de nouvelle année s'inscrit dans la continuité des précédentes, dans ce contexte de pandémie dont on ne voit pas la fin. De vague en vague,

nous sommes confrontés à des accalmies et des reprises de l'épidémie, nous obligeant à nous adapter en permanence pour lutter contre ce fléau et s'en protéger le mieux possible.

Mais heureusement, contrairement à l'année dernière, la vaccination à grande échelle a permis de limiter les dégâts et de poursuivre notre vie et nos activités de manière relativement normale. Afin de soutenir l'effort national de vaccination, en particulier pour la dose de rappel, j'ai, avec le Président de la Communauté de Communes, sollicité une nouvelle fois l'ARS pour la réouverture du centre intercommunal de vaccination de La Brède, dont les portes vous seront à nouveau ouvertes dès le mois de janvier.

Toutefois, cette année 2022 ne doit pas être seulement marquée du sceau de la maladie, mais au contraire être appréhendée de manière la plus positive et optimiste possible : l'équipe municipale est donc mobilisée pour faire de 2022 une année de projets et d'animations destinés à nous redonner le goût de la vie en commun, dans un esprit retrouvé de joie, de convivialité et d'espoir. J'espère que vous serez nombreux à les partager avec nous ! Cette année, nous poursuivons aussi bien entendu notre programme d'investissements et de services à votre profit.

Je vous souhaite une excellente année 2022, riche de retrouvailles, de bonheurs partagés et de joie de vivre ensemble !

Michel Dufranc

Maire de La Brède

Conseiller départemental de la Gironde



COVID-19

La Brède agit face à la reprise épidémique

Le mois de décembre a été marqué par l'arrivée d'une 5^e vague épidémique. Pour y faire face, la collectivité a dû prendre de nouvelles mesures.

Réouverture du centre de vaccination

Un mois à peine après la fermeture du centre de vaccination intercommunal par l'ARS, la question de sa réouverture s'est posée. Après discussion avec les élus chargés de la gestion du centre ces six derniers mois, **le Maire a demandé à l'ARS et à la préfecture, l'autorisation d'ouvrir temporairement entre janvier et février le centre de vaccination** afin d'absorber le flux de demandes pour la dose de rappel.

Cette réouverture temporaire du centre de vaccination aura lieu à la salle des fêtes, six jours par semaine, pour les personnes de moins de 30 ans (vaccin Pfizer) et plus de 30 ans (vaccin Moderna). Une vaccination pour les enfants de

5 à 11 ans est également proposée.

Tous les détails sur la réouverture sont diffusés sur le site de la ville.

Les réservations se font via Doctolib.

Parallèlement, Laurence Levalois, conseillère municipale et Aurélie Quéro, responsable du CCAS, ont obtenu l'intervention du « vacci'bus » du département, pour 4 sessions « éphémères » de vaccination le 7 décembre pour les personnes de plus de 65 ans, puis les 11, 12 et 16 décembre pour les personnes de plus de 30 ans.

Au total, plus de **1089 personnes** ont pu bénéficier de cette campagne de vaccination.



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- **LUNDI** : 14h à 18h
Vaccination **MODERNA** + de 30 ans
- **MARDI** : 9h à 12h / 14h à 18h
Vaccination **PFIZER** - de 30 ans
- **MERCREDI** : 14h à 19h
Vaccination **PFIZER** - de 30 ans et 5-11 ans
- **JEUDI** : 14h à 20h
Vaccination **MODERNA** + de 30 ans
- **VENDREDI** : 9h à 12h / 14h à 18h
Vaccination **MODERNA** + de 30 ans
- **SAMEDI** : 9h à 12h30
Vaccination **PFIZER** - de 30 ans et 5-11 ans

Restons prudent

Avec la progression du nouveau variant Omicron, la municipalité reste vigilante et active. Grâce à la réouverture du centre de vaccination, elle souhaite faciliter l'accès au rappel vaccinal à toutes les personnes de plus de 12 ans.

Le respect des gestes barrières reste primordial. Pour rappel, le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, et en extérieur à proximité des établissements scolaires et sur le marché du mercredi.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation épidémique : restez informés en suivant l'actualité sur le site de la commune labrede-montesquieu.fr ou en téléchargeant l'application « Mairie La Brède ».

Les festivités de fin d'année impactées

Cette 5^e vague a aussi entraîné des perturbations dans l'organisation des festivités de fin d'année. Les élus ont dû adapter les événements aux nouvelles contraintes sanitaires :

Aux écoles : Les spectacles de Noël ont été ajustés, le spectacle de l'école maternelle a été maintenu en séparant les élèves en 2 groupes. À l'école élémentaire, le spectacle prévu initialement à la salle des fêtes a été numérisé afin de permettre aux élèves de le visionner dans chaque classe.

Par ailleurs, la hausse des cas contacts et des cas positifs au mois de décembre dans les établissements scolaires de la commune a nécessité une constante réactivité de la part des services municipaux. Une garderie a par exemple été mise en place sur le temps scolaire à l'école maternelle lors des fermetures temporaires de classes.

Le CCAS a annulé le repas de Noël de nos aînés qui accueille chaque année environ 200 personnes de plus de 75 ans à la salle des fêtes. Pour compenser l'absence d'instant festif à la veille des fêtes de fin d'année, le CCAS leur a remis un cadeau confectionné avec des produits de nos commerces et viticulteurs locaux.

La Foire de la Sainte Luce a elle aussi dû subir des modifications dans sa programmation : les points restauration et les manèges ont dû être annulés et les règles sanitaires ont été renforcées.



©sebphoto.fr

Annulation des vœux du maire

Dans la continuité des décisions prises le mois dernier et face à un contexte sanitaire tendu, la Municipalité a fait le choix de ne pas organiser les traditionnels vœux du Maire au mois de janvier.



Découvrez toutes les photos de la Foire de la Sainte Luce sur labrede-montesquieu.fr et sur la page facebook de la ville.

ASSOCIATIONS

De jeunes scouts créatifs



La municipalité tient à remercier et à féliciter les jeunes scouts et guides de France Montesquieu La Brède qui ont fabriqué le trône du Père Noël :

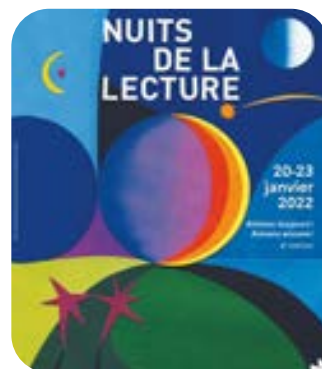
Samedi 27 novembre, 20 jeunes se sont relayés par équipes de 5, pour construire le trône. Il leur a fallu toute une après-midi, une centaine de clous et 40 planches découpées pour réaliser le trône. Après une phase de test et une photo de groupe, la petite équipe scoutie était fière d'offrir ce trône au Père Noël de La Brède !

Bibliothèque municipale Nuit de la Lecture 2022

En partenariat avec le Centre National du Livre, la bibliothèque de La Brède propose une animation autour du thème de l'Amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo « Aimons toujours, aimons encore ! »

Entre le 7 et le 20 janvier, les lecteurs pourront amener leurs livres Coups de Cœur sur ce thème. Les ouvrages seront ainsi présentés et partagés samedi 22 janvier à partir de 18h30.

Pass sanitaire exigé.



La bibliothèque recherche des bénévoles !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes et vous impliquer dans la vie locale ? Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture ? La bibliothèque a besoin de vous !

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations,...

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

Contact : bibli.labrede@orange.fr

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Conformément à la réglementation, la commune ouvre le 1^{er} janvier 2022 son guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), accessible directement depuis son site. Ce nouveau service vous permettra de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24.



Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager,... toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation de la commune avant d'entreprendre les travaux.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme présente de nombreux avantages pour le bénéficiaire (gain de temps, souplesse, démarche plus économique et plus écologique, transparence dans le suivi du dossier) et pour les services instructeurs (économies, gain de temps sur le traitement des

dossiers, qualité du suivi).

Les étapes pour déposer une demande d'urbanisme :

1. Créer un compte sur : <https://gnau14.operis.fr/labrede/gnau> et le certifier avec FranceConnect
2. Choisir puis remplir le formulaire en ligne
3. Joindre les documents numériques du dossier
4. Recueillir le visa des parties prenantes s'il y a lieu
5. Soumettre le dossier à l'administration

Accéder au guichet électronique : labrede-montesquieu.fr/cadre-de-vie/urbanisme

Ce dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Le service urbanisme continue de vous accueillir et peut recevoir vos demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

BRÈVES

Se faire recenser dès 16 ans

On l'oublie parfois : tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Pour cela, il suffit de se rendre à la mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche peut aussi s'effectuer en ligne sur le site internet service-public.fr

Collecte des déchets verts et des encombrants

Mardi 1^{er} et Jeudi 17 février 2022

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1^{er} jour de la collecte) par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mails : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com ou encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Nouvelle activité

Philippe Stanguennec, commandant de bord, propose des stages afin de surmonter sa peur de voyager en avion. Le stage se déroule sur une journée, par groupe de 8 personnes, à La Brède.

Plus d'informations sur le site : captain-stang.fr

contact : stagescaptainstang@gmail.com



TRAVAUX

Plan de situation et de déviation
Commune de LA BREDE
Chemin du stade



Chemin du Stade

Au mois de décembre, la société EIFFAGE ROUTE a effectué des travaux de voirie nécessitant une fermeture à la circulation. Les phases 2 et 3 du chantier débuteront le 10 janvier pour une durée de 2 mois.

La circulation sera interdite chemin du Stade entre l'allée de la Perrucade et l'entrée du lotissement des Cabernets, du 10 Janvier 2022 au 10 Mars 2022.

Un double sens provisoire de circulation sera mis en place depuis le rond-point de l'avenue de la Sauque afin de desservir le Centre de secours et le lotissement des Cabernets.



AGENDA

BIBLIOTHÈQUE

Samedi 22 janvier

Nuit de la Lecture 2022

À partir de 18h30, 18 rue Montesquieu.
Pass sanitaire exigé.

FOOT

Dimanche 23 Janvier

Seniors A « Championnat Régional 1 »
La Brède / ORTHEZ ELAN BEARNAIS
à 15h, stade A. Mabilley

FOOT

Dimanche 30 Janvier

Seniors A « Championnat Régional 1 »
La Brède / PAU FC 2
à 15h, stade A. Mabilley

RUGBY

Dimanche 30 Janvier

Ligue d'Aquitaine - stade du Bourg /
15h
LA BREDE / Villenave

Agenda 2022

Retrouvez les dates de tous les événements culturels et sportifs sur le site de La Brède et sur l'application mobile. Les informations sont mises à jour régulièrement et ajustées en fonction du contexte sanitaire :

Site : labrede-montesquieu.fr

Appli mobile : [Mairie La Brède](#) téléchargeable gratuitement sur les plateformes apple store ou Google Play



ENVIRONNEMENT

Que faire de son sapin de Noël ?

Du 27 décembre au 15 janvier, la municipalité organise un dépôt des sapins de Noël naturels (sans neige artificielle, sans décorations et sans sac) et vous invite à les amener au Parc de l'Espérance, dans la zone exclusivement réservée au dépôt des sapins usagés.

Ils seront ensuite broyés et serviront de paillis protecteur pour les espaces verts de la commune.

Vous pouvez également déposer votre sapin à la déchetterie de l'Arnahurt aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 13h-17h, samedi 8h30- 12h30 et 13h-17h et dimanche 8h30-12h30.

Déchetterie fermée les jours fériés.



PRÉVENTION

Monoxyde de carbone : Attention aux intoxications

Maux de tête, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure.

Des appareils de chauffage mal entretenus

et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.

En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le **18** (pompiers), le **112** (numéro d'urgence européen) ou le **15** (Samu).

Grand froid : restez vigilants

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

Restez à l'écoute des consignes données par les autorités à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux.

Au niveau local, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider : **05 57 97 76 92**.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

C'est parti pour 2022 !

Toute notre équipe municipale vous souhaite une merveilleuse année, pleine de bonheur et de réussites.

Cette année sera riche en projets avec notamment beaucoup de réalisations de travaux, une relation toujours plus étroite avec les écoles, les associations, les commerçants et les brédois et un programme culturel et festif dense que nous vous avons préparé. Nous espérons que nous aurons la possibilité enfin de vivre ces événements sans trop de contraintes sanitaires. Nous vous proposerons vers mars / avril des numéros spéciaux des bulletins pour le bilan des 2 ans de notre mandat ainsi et que pour le budget 2022.

Evidemment, nous aurons également les élections présidentielles et législatives, échéances importantes de notre vie démocratique. Pensez, si vous n'êtes pas à jour, à vous inscrire sur les listes électorales.

Nous vous souhaitons encore le meilleur pour cette nouvelle année et comme disait Jacques BREL : « Nous vous souhaitons des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ! »

La Brède aux citoyens

L'année 2020 était singulière, nous faisant entrer dans un nouveau mode relationnel. L'année 2021, nous a obligé à concevoir, de façon pérenne, un nouveau modèle économique centré sur l'individu, sur la distanciation physique au travail. Notre faculté d'adaptation sera sans cesse sollicitée ; mais prenons garde à préserver notre tissu social. Ce sont ces valeurs de partage que nous devons transmettre à nos enfants afin qu'ils construisent avec nous une société durable.

L'espoir est plus que jamais présent et indispensable.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède